

Concours Etonnants créateurs

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Ce concours permet de soutenir les dynamiques de création d'entreprise et d'innovation sur le territoire.

— Candidats

Peuvent candidater, les porteurs de projets qui envisagent la création d'une entreprise ou d'un établissement, tous secteurs confondus (sont toutefois exclues les professions libérales et les créations d'entreprises émanant de grands groupes de type agence ou filiale), sur l'agglomération de Saint-Malo.

Pour le prix de développement, le candidat peut être une entreprise déjà présente sur le territoire ou hors territoire, qui devra créer sur celui-ci un établissement secondaire ou qui transférera l'entreprise sur le territoire.

Pour le prix « Potentiel de développement », le candidat pourra avoir créé son entreprise depuis moins de 5 ans soit au plus tôt le 1er juillet 2018.

Pour le prix « création d'entreprise », seront privilégiés les projets pour lesquels une immatriculation aura lieu entre le 1er janvier 2022 et le 30 juin 2024.

— Dotations

- 2 prix Création d'entreprise d'une valeur de 25 000 € chacun pour des porteurs de projet qui envisagent de créer leur entreprise ou qui l'ont créé après le 1er janvier 2022,
- 1 prix Potentiel de développement d'une valeur de 25 000 € concernant des entreprises de moins de 5 ans,
- 3 prix Coup de cœur d'une valeur de 5 000 €,
- auquel s'ajoute un prêt d'honneur de 10 000 € la plateforme d'initiative locale.

Déposer son dossier

- <https://etonnants-createurs.fr/>